



FFE Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
FBV Freiburgerischer
Baumeisterverband

CHARTRE D'ETHIQUE

de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Déclaration de principe

Nous participons à l'évolution du « monde de la construction »
et défendons les intérêts de la branche en professionnels.

Pour atteindre cet objectif nous :

- > Respectons les règles de la convention nationale (CN) ;
- > Respectons les conditions usuelles de la branche et les lois et règlements de la construction ;
- > Respectons l'égalité entre hommes et femmes ;
- > Prenons toutes les mesures pour protéger les travailleurs contre les accidents et maladies professionnels ;
- > N'engageons pas de travailleurs au noir ;
- > Contrôlons que nos sous-traitants sont en règle avec les salaires et charges sociales ;
- > Appliquons une gestion des déchets de chantiers stricte respectant l'environnement ;
- > Prenons des mesures pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement.

Date.....

Timbre et signature.....